

# Assemblées générales dernier trimestre 2020 et premier trimestre 2021.

Cette période automnale est habituellement celle des premières AG de clubs, voire de CDVL et de ligues.

La Covid vient nous compliquer la tâche puisqu'il n'est plus possible de nous réunir durant ce deuxième confinement. Pour autant, nous avons tous à cœur de continuer à faire des projets et de poursuivre le plus démocratiquement possible notre vie fédérale : c'est bien le sens des responsabilités que nous avons accepté d'assumer.

L'an dernier nous avons été un peu pionniers pour la tenue de notre AG fédérale avec des moyens limités et en l'absence d'ordonnance gouvernementale. Aujourd'hui, les moyens de visio-conférence et de vote électronique se sont un peu améliorés, nous sommes de plus en plus nombreux à les utiliser. Cette note a pour objectif de vous donner quelques informations et outils nouveaux pour faciliter, avec des moyens à adapter à chaque structure, la tenue des AG dématérialisées, en respectant **les dispositions gouvernementales connues à ce jour**, 16 novembre 2020.

**Du club d'une dizaine licenciés à une ligue de plus d'une centaine de clubs, nous vous faisons confiance pour respecter nos principes démocratiques.**

Il convient de distinguer plusieurs types de situations, en fonction du contenu des statuts de la structure concernée, des mesures administratives en cours et de la date limite d'application de [l'ordonnance COVID](#).

- **Report des AG :**

À l'heure actuelle, une solution consiste encore à reporter l'AG des clubs en présentiel à une date ultérieure, en fonction des dates des AG des CDVL et des ligues et en espérant une évolution favorable de la pandémie et/ou un assouplissement de la réglementation.

Pour l'instant, au niveau national, la date envisagée pour l'AG fédérale se situe autour de la fin mars / début avril avec quelques inconnues : l'évolution de la pandémie, les mesures gouvernementales, l'éventuel report des élections régionales. En principe, les AG de clubs doivent précéder celles des CDVL, celles des CDVL les AG de ligues et celles des ligues l'AG de la fédération. Et nous sommes dans une année électorale avec donc l'élection des nouvelles instances dirigeantes, ce qui complexifie un peu les choses.

- **Tenue des AG à distance :**

Durant cette période de confinement, la communication à distance est la seule option pour tenir les réunions nécessaires en cette période électorale.

**Situation 1- structures dont les statuts permettent la tenue d'assemblées générales à distance**

Celles-ci pourront bien évidemment réunir leur AG selon les modalités prévues par leurs statuts.

**Situation 2 - Pour toutes les autres structures**

L'ordonnance Covid du 25 mars 2020 autorise exceptionnellement la tenue d'assemblées à distance et a été prorogée jusqu'au 30 novembre 2020 par le décret du 29 juillet 2020. Les clubs peuvent donc jusqu'à cette date tenir leurs AG par visioconférence ou audioconférence ou téléconférence, sur décision de l'organe compétent pour convoquer l'AG. **Ce dispositif devrait être prorogé.**

**Donc il convient de vérifier dans vos statuts qui est habilité à convoquer l'AG et cette instance doit organiser les opérations.**

La tenue de cette assemblée à distance doit impérativement :

- être communiquée à tous les membres dans les délais réglementaires (voir statuts ou règlement intérieur de la structure) en veillant à ne pas oublier les licenciés qui n'ont pas d'adresse mail)
- permettre l'identification des membres de l'assemblée ;
- transmettre au moins la voix des participants (a minima téléconférence) ;
- permettre la retransmission continue et simultanée des débats ;
- permettre les votes
  - à main levée lorsque la confidentialité n'est pas exigée,
  - à bulletin secret (en veillant à une programmation préalable du vote).

Lorsque le scrutin secret est exigé statutairement par la structure concernée, deux possibilités :

- le vote par correspondance avec un bulletin de vote sous double enveloppe afin de respecter la confidentialité des votes (enveloppe intérieure fermée et vierge de toute inscription, enveloppe extérieure permettant la vérification de l'appartenance au club ou la qualité de votant (nom et n° de licence, président de telle structure pour CDVL ou ligues) et désignation d'une commission de dépouillement comprenant des membres non candidats.
- le vote électronique à distance

À noter qu'on peut à la fois réaliser les débats d'assemblée générale en visioconférence et effectuer les votes par correspondance.

- **Réalisation des votes électroniques à distance :**

- **Via des applications gratuites.**

L'utilisation de ces applications peut s'avérer insuffisante d'un strict point de vue juridique en cas de contestation. Ce risque, statistiquement faible, doit être apprécié dans la décision des instances habilitées à convoquer et organiser l'AG par les statuts de chaque structure. Il appartient alors aux organes de direction de chaque structure concernée d'évaluer ce risque.

- **Via des applications payantes.**

Il existe des solutions juridiquement sécurisées, mais onéreuses qui consistent à recourir à un prestataire garantissant la confidentialité.

- **Outils permettant une AG en distanciel (débat et votes)**

Ces outils sont cités à titre d'exemple, il en existe beaucoup sur le marché, choisissez celui que vous trouvez le mieux adapté.

La fédération ne pourra pas assurer le support de ces outils. Nous vous conseillons de réaliser un test à plusieurs avant le jour de l'AG, comme cela vous serez plus à votre aise et moins stressé le jour J.

Ci-après sont présentés :

- les outils pour les débats par téléconférence (téléphone seul) et en visioconférence ;
- les outils pour les votes à distance.

## ➔ Téléconférence

### ❖ Exemples d'outils :

Outil	Nombre participants maximum	Enregist.	Accessibilité	Coût	Lien
 OVHcloud	50	non	Par téléphone uniquement	gratuit	<a href="https://www.ovh.com/conferences/">https://www.ovh.com/conferences/</a>
 CLIC CONFERENCE	Pas de limite	oui	Par téléphone uniquement	à partir de 12 € HT	<a href="https://www.clic-conference.com/">https://www.clic-conference.com/</a>

## → Visioconférence

**Remarque importante : ces outils nécessitent tous une connexion internet correcte**

- ❖ **Avantages** : Permet aux participants de débattre presque comme s'ils étaient présents physiquement.
- ❖ **Inconvénients** : Attention aux risques d'exclusion faute de matériel adapté, ou par manque de compétences. Les solutions de visioconférence nécessitent une aide à la prise en main de l'outil en amont de la réunion : merci de la proposer dans la convocation.
- ❖ **Exemples d'outils** :

Outils	Nbre participants maximum	Enregist.	Interaction participants	Accessibilité	Coût	Lien
 Google Meet	100 (durée limitée à 60 min)	Oui	Tchat, messages privés, partage d'écran	L'animateur doit avoir un compte Gmail. Accès mobile et ordinateur	gratuit	<a href="https://meet.google.com/">https://meet.google.com/</a>
 Jitsi Meet (framataalk)	75	Oui	Partage d'écran, tchat	Aucun compte nécessaire. Accès mobile et ordinateur	gratuit	<a href="https://framataalk.org/accueil/fr/">https://framataalk.org/accueil/fr/</a>
	50 (durée limitée à 40 min pour la version gratuite) 500 (vers. payante)	Oui	Partage d'écran, messages privés, tchat, sondages (vote à main levée)	L'animateur doit avoir un compte, les participants non. Accès mobile et ordinateur	Freemium <a href="https://zoom.us/pricing">https://zoom.us/pricing</a>	<a href="https://zoom.us">https://zoom.us</a>
SKYPE	50 (durée 24h maximum)	Oui	Partage d'écran, messages, tchat	Aucun compte nécessaire. Accès mobile et ordinateur	gratuit	<a href="https://www.skype.com/fr/">https://www.skype.com/fr/</a>

## → Outils de vote à distance

### ❖ Exemples d'outils :

Outils	Coût	Fonctionnalités	Lien
<b>Framaforms</b>	gratuit	Outil de sondage en ligne libre et open source Création d'un questionnaire par "drag & drop". Vote non anonyme	<a href="https://framaforms.org/">https://framaforms.org/</a>
 Google Forms	gratuit	Outil de sondage en ligne. Anonymat des répondants. Possibilité de partager les résultats en temps réel Possibilité d'envoyer le questionnaire par courriel (+ sécurisé) Ajout de photos, vidéos. <u>Petit plus</u> : simple à mettre en œuvre	<a href="https://docs.google.com/forms/">https://docs.google.com/forms/</a>
 Balotilo Vos élections en ligne	gratuit	Espace de vote en ligne. Création d'une élection avec différents types de votes (Oui/non/abstention, liste de noms, choix par ordre de préférence). Votes à bulletin secret ou ouvert (max 1200 votants) Possibilité d'envoyer des relances. Connexion des votants via un lien URL envoyé par email Possibilité pour les votants de vérifier la validité de leur vote Rôle d'observateur. <u>Petit plus</u> : très simple d'utilisation et évite l'abandon ! <u>Limite</u> : Il n'est pas possible de télécharger résultats au format Excel	<a href="https://www.balotilo.org/">https://www.balotilo.org/</a>
<b>easyQuorum</b>	payant	Visio. Comptage du vote à main levée sécurisé Création de docs juridiques. Gestion des pouvoirs/procuration Vote en ligne. Envoi des convocations par Email   Courrier   LRAR Suivi des participations. Relance automatique des participants Signature électronique. Petit plus : outil très complet pour une AG clé en main	<a href="https://www.easyquorum.com/">https://www.easyquorum.com/</a>
AKG SOLUTIONS 	payant	Création de la campagne par le prestataire : possibilité élection avec différents types de votes (Oui/non/abstention, liste de noms...). Envoi des convocations par Email   Courrier   LRAR. Suivi des participations. Réf. Utilisé pour l'AG FFVL et ligue Occitanie en mars 2020.	<a href="http://akg-solutions.com/">http://akg-solutions.com/</a>

**Veillez à ne pas utiliser des outils ne respectant pas la réglementation (RGPD) et la confidentialité des mails (à vérifier sur les sites Internet)**